



## CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

### Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 7 décembre 2022 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif : 80

Présents : 63

Excusés : 17

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié avec l'ajout d'un nouveau point, soit « 5. Postulat de la commission des finances ». L'ordre du jour ainsi proposé est accepté à l'unanimité.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n°05-2022 de la dernière assemblée, soit du 5 octobre 2022, est accepté moins une abstention.

#### 4. Préavis n°04/2022 – Budget 2023

Avec un total des charges se montant à **Frs 3'990'600.-**, et des produits à **Frs 4'257'100.-**, il en résulte un déficit de **Frs 266'500.-** prévu au budget 2023. Le rapport de la commission des finances est lu par M. Philippe Gaillard. Le préavis n° 04/2022 est accepté moins une abstention.

#### 5. Postulat de la commission des finances

Le postulat de la commission des finances, concernant les frais liés à l'EFAJE (Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour), est lu par M. Frank Bottini. Le postulat est accepté moins 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 7 décembre 2022.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine